



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

ANN LEVASSEUR, B.Com CIM

Conseillère en placement, Vice-présidente
Gestionnaire de portefeuille

450 680-2380 | LevasseurA@vmlb.ca

MAINTENIR LE CAP!

PROTECTION | PRÉSERVATION | PATRIMOINE

GESTION DE PATRIMOINE

La vente à perte à des fins fiscales est une stratégie utilisée pour déduire les impôts sur les gains en capital dans l'année de la vente, ou sur les gains réalisés au cours des trois années précédentes de la vente ou elles peuvent être reportées indéfiniment.

Pourquoi utiliser cette stratégie? Elle est utilisée pour repositionner et rééquilibrer un portefeuille tout en maintenant une allocation d'actifs optimale. Ceci permet de vendre un titre qui n'est plus convenable au portefeuille et de le remplacer par un qui potentiellement pourrait l'être.

Cependant, les règles de perte apparentes doivent être respectées. Un titre vendu à perte ne peut pas être racheté avant 30 jours par vous ou par une personne qui vous est affiliée. Si ceci n'est pas respecté, et le même titre est acheté avant 30 jours de la vente, les pertes ne seront pas applicables pour déduire l'impôt sur les gains en capital.

Il est important de discuter de ces stratégies avec votre conseiller en placement et avec votre comptable.

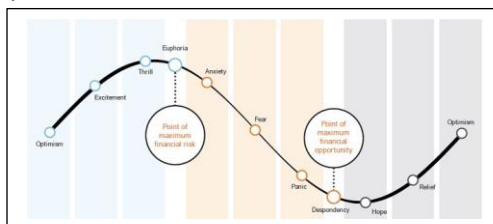


INVESTIR

Édition avril 2020

Bienvenue dans un autre cycle de marché baissier.

Les marchés baissiers ne sont pas agréables, cependant comme la nuit et le jour, ils font partie les cycles naturelles des marchés boursiers. Les marchés baissiers, comme les marchés haussiers, ne sont jamais permanents. En acceptant ce fait, nous pouvons planifier en conséquence avec une stratégie de placement appropriée et opportune.



Source : Investissement Russel

Depuis l'automne 2019, mes recommandations de portefeuille consistaient à réduire les actions jusqu'en mai 2020. Durant 2018 et 2019 il y a eu plusieurs indicateurs économiques et financiers qui donnaient signe que nous étions vers un cycle haussier des marchés et de l'économie. Bien que la pandémie du coronavirus a accéléré la baisse des marchés, ainsi que la récession, la stratégie et le processus de placement que j'ai mis en œuvre ont aidé à atténuer les baisses excessives, et a mis les portefeuilles en position pour des opportunités d'investissement attrayantes.

Investir peut vous faire vivre une vague d'émotions, comme le montre le diagramme ci-dessus. Mais sachant que les marchés ont des cycles récurrents, une stratégie peut être mise en place pour tirer parti des opportunités au sein d'un cycle, et ainsi atténuer les bouleversements émotionnels qui accompagnent l'investissement. Ayez une stratégie, soyez patient et maintenez le cap. Vous arriverez à vos objectifs et vous dormirez mieux la nuit.

LE MOT DU MOIS

Diversification : Dans le contexte de placement, la diversification est simplement de ne pas avoir tous vos œufs dans le même panier. Par contre, cela ne veut pas dire avoir plusieurs comptes dans diverses institutions financières. Cela veut dire investir dans différents types d'actifs (espèces, obligations, actions), et dans différents secteurs et de titre. La diversification est l'un des éléments importants pour gérer le risque et la volatilité du portefeuille. Et il fait partie intégrante d'une bonne stratégie de placement.



Réglementé par
l'organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

FCPE
M E M B R E

Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur des sources que nous jugeons fiables, mais aucune garantie ou promesse, explicite ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces sources. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte monétaire suite à l'application des recommandations contenues dans ce document. Les titres mentionnés ci-haut ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez consulter Ann Levasseur. Un placement dans l'OPC peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes (LB : TSX).